

# WOIGNARUE

Vieil Onival - Les Blancarts

ONIVAL

## Bulletin d'informations

HAUTEBUT

**Bulletin de Septembre - Octobre 2023**

-----N° 225

### L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Sur la base d'une réunion organisée par Madame La Sous-préfète de la Somme ce 17 octobre, en présence des services respectifs de la préfecture et de la DDTM des départements de la Somme et de la Seine-Maritime, des représentants de l'association Action Grand passage, des représentants des Communautés de Communes du Vimeu et des Villes Sœurs, l'information a été communiquée sur le choix d'une parcelle (de contenance 4 ha) située sur Saint-Quentin Lamotte ; plus précisément sur le Parc Environnemental d'activités Bresle Maritime, pour l'implantation de l'aire de grand passage des Citoyens Français Itinérants.

A ce stade des décisions, pouvons-nous raisonnablement penser que le choix de cette implantation sur notre territoire communal soit définitivement écarté ?

Cette édition fait une large place à deux évènements qui se sont déroulés dans notre commune courant septembre, à savoir le congrès de l'Union Nationale des Combattants (UNC) de l'arrondissement d'Abbeville (le 10 septembre) réunissant plus de deux cents personnes et les Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre.

Les visiteurs et/ou participants ont salué la préparation et le déroulement de ces deux manifestations.

Je renouvelle mes remerciements aux membres de la section locale UNC autour de leur président – Raynal DARGNIER, ainsi qu'à ceux de la commission Communication-Vie locale et citoyenne et de l'association de Sauvegarde du patrimoine.

La vie communale est aussi émaillée de diverses incivilités ; un exemple est reporté dans ce bulletin avec l'usage inconsidéré d'un abri au terrain de sport.

Je rappelle ici que le fait d'abandonner des déchets ou de constituer un dépôt illégal de déchets peut être, selon les cas, sanctionné par une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (soit 750 € maximum), de 5<sup>ème</sup> classe (1500 € maximum, et 3000 € en cas de récidive), et peut même constituer un délit.

Sur un tout autre registre je vous informe que l'association « De la Somme à Bellefontaine » sera étroitement associée à la cérémonie commémorative du 11 novembre, avec la mise à l'honneur de plusieurs jeunes hommes de la commune ayant été mobilisés pendant la Grande Guerre. Parallèlement une exposition sera visible en la salle des fêtes en fin de matinée et durant l'après-midi. A 16 heures, sous la forme d'une conférence, l'association racontera des parcours de vie et de guerre de jeunes Samariens qui avaient 20 ans en 1914, habitants de Woignarue et d'autres communes du Vimeu et du Ponthieu.

En espérant vous compter nombreux .....

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 21 octobre 2023.

# Le Congrès de l'UNC du dimanche 10 septembre à Woignarue parfaitement orchestré.

## *Union Nationale des Combattants Du département de la Somme Arrondissement d'ABBEVILLE*



## *Association de :*



Le dimanche 10 septembre 2023, l'association de l'Union Nationale des Combattants de Woignarue avait pour mission d'organiser le congrès de l'UNC de l'arrondissement d'Abbeville (association qui regroupe actuellement 16 associations dont : Abbeville, Acheux en Vimeu, Arrest, Ault, Cayeux sur Mer, Fontaine sur Somme, Friaucourt, Friville-Escarbotin Lanchères, Mareuil-Caubert, Mers les Bains, Oneux, Pendé, Saint-Blimont, Saint Valéry sur Somme et Woignarue).

Un accueil-café a été proposé aux congressistes à partir de 8h30 jusqu'à 9h10 dans la salle de cantine.

Une séance de travail débuta à 9h15 dans la salle de la Mairie. Le Président de l'arrondissement le Colonel Guy MAERTEN a tenu à remercier la Commune de Woignarue (Autorités et adhérents) pour son accueil. Ordre du jour, rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, intervention du président départemental, intervention des autorités officielles et conférence sur l'origine de la guerre en UKRAINE dirigée par M. Bernard PHAN (Ancien professeur d'histoire en lettres supérieures au lycée Henri IV et conférencier à la Sorbonne) ont rythmé ce premier temps fort.

### Personnalités présentes :

- M. Emmanuel MAQUET Député de la Circonscription
- M. Emmanuel NOIRET Conseiller départemental
- Mme Monique EVRARD Conseillère départementale
- M. Frédéric BUREAU Directeur de l'ONAC-VG
- Mme Dominique MALLET Mairesse de Woignarue



- M. Serge LANCELLE Président de la fédération UNC de la Somme
- M. Guy MAERTEN Président de l'UNC arrondissement d'Abbeville

**Personnalités excusées :**

- M. Stéphane HAUSSOULIER Président du conseil départemental (mais représenté)
- M. Dominique JUMEL Président de l'UNC arrondissement de Péronne

La séance de travail se termina à 10h50, les présidents et porte-drapeaux ont rejoint l'église Sainte Marie-Madeleine pour la cérémonie religieuse, sur le parvis a eu lieu la bénédiction du nouveau porte-drapeau de la fédération de la Somme par le Père Dominique GUILLOT, suivi de l'office religieux à la mémoire de toutes les victimes de guerre qui ont marqué notre pays et pour la paix dans le monde.



A la sortie de l'office religieux, un dépôt de gerbe à la stèle des anciens Combattants était effectué par le Président de l'Association locale de Woignarue, M. Raynal DARGNIER.

Le cortège s'est reconstitué pour défiler jusqu'au cimetière où est érigé le monument aux morts. C'est le Colonel Guy MAERTEN qui officia en maitre de cérémonie, il procéda à la remise officielle, au Président Serge LANCELLE, du drapeau de la fédération de la



Somme, qui lui-même le remet à son porte-drapeau  
M. Roger POULAIN.

La cérémonie s'est poursuivie par 6 dépôts de  
gerbe :

- Association UNC de Woignarue par le président  
M. Raynal DARGNIER ;
- UNC arrondissement d'Abbeville par M.  
Jacques MARIETTE ;
- Fédération de la Somme par M. Serge LAN-  
CELLE ;
- La commune par Mme Le Maire Dominique  
MALLET ;
- Le Conseil Départemental par Emmanuel NOI-  
RET ;
- L'Assemblée nationale par le Député Emmanuel  
MAQUET.

Le cortège s'est de nouveau reformé pour défiler  
jusqu'à la mairie pour une remise de médaille, la cé-  
rémonie s'est clôturée en musique avec l'hymne de  
l'UNC interprété par l'harmonie et a laissé place au  
vin d'honneur offert par la municipalité.

Les congressistes se sont ensuite rendus dans la salle  
Charles LECAT pour le repas de clôture, préparé le  
Neptune de Cayeux sur Mer.

Ce fût une très belle journée ensoleillée dont le pro-  
gramme a satisfait l'ensemble de tous les invités.

Je tiens à remercier Mme la Mairesse Dominique  
MALLET pour son implication dans l'organisation  
de ce congrès, merci au conseil municipal et aux em-  
ployés communaux.

Merci à M. Joël ROGGE et son harmonie de Ault –  
Woignarue.

Merci à tous mes adhérentes et adhérents de l'UNC  
pour leur dévouement, réunions de préparation et  
autres, c'était pour nous un beau défi, encore merci à  
vous !

Merci à tous les participants.

Merci à tous pour cette belle cérémonie.

**Raynal DARGNIER**  
**Président UNC – WOIGNARUE**



# Retour en images sur les Journées Européennes du Patrimoine

## Vendredi 15, Samedi 16 et dimanche 17 Septembre 2023

La commission Communication - Vie locale et citoyenne – avait concocté dans le cadre de cette 40ème édition des Journées européennes du patrimoine, un programme varié.

C'est ainsi que dès le vendredi 15 septembre, des ateliers à la découverte des jeux picards étaient proposés, au terrain de football, aux élèves de CM1-CM2 de l'école Arc-en-Ciel. L'animation était assurée par le comité du jeu d'Assiettes et l'union Tertous de Tours en Vimeu.

Ces mêmes jeux picards étaient ouverts à tous le samedi 17 septembre après-midi. L'engouement était palpable ! ; à noter que plusieurs enfants ont pu affiner l'expérience de la veille.



Nos remerciements à l'association Tertous de Tours en Vimeu pour le temps consacré à la préparation et à l'animation de ces deux après-midis, et par ailleurs pour avoir laissé à la disposition de l'école, une table et des palets ..... qui, à n'en pas douter vont agrémenter les récréations.

L'après-midi du samedi 16 septembre 2023 faisait place au patrimoine vivant avec notamment une conférence de Jean-Mary THOMAS sur l'histoire du picard, un atelier d'écriture proposé autour d'un questionnaire à choix multiples, de devinettes, mots et expressions en picard.

Puis vint la présentation de plusieurs contes en patois picards parfaitement mis en scène par Jean-Mary THOMAS accompagné d'Anne MANCAUX et de Thierry SELLIER.

Le public a eu grand plaisir à re-découvrir des histoires de Charles LECAT, auteur woignarusien, issues de son recueil **Réderies** : soupe à cornaille, Chom mande, Chu tchien et pis chu leu, .....



En parallèle, une exposition retraçait des éléments de vie de Charles Lecat (né à Woignarue le 29/12/1898, décédé à Béthencourt/Mer le 09/04/1988) ; un père meunier (« Léacime), une épouse Isabelle qui dirigea l'école communale des filles pendant plusieurs années ; son parcours professionnel ; son implication dans la vie municipale (conseiller de 1945 à 1959) ; le musicien qui devint directeur de la fanfare de 1945 à « 1950 » ; le picardisant de renom, membre de l'association des Picardisants du Ponthieu du Vimeu dès sa création en 1967.

Ce fut aussi l'occasion de rappeler la production d'une monographie sur notre commune en 1980 : « REGARDS SUR LE PASSE D'UN VILLAGE PICARD – WOIGNARUE en Vimeu – ouvrage d'une grande richesse qui fait toujours date ; ainsi que plusieurs ouvrages et articles autour de la langue picarde dans «Picardie Hebdo», le «Journal du Vimeu» et Ch'Lanchron.

<p>Charles LECAT</p> <p>REGARDS SUR LE PASSE D'UN VILLAGE PICARD WOIGNARUE en VIMEU</p>  <p>1980</p> <p>Charles LECAT y exprime le souhait que cette étude soit un jour complétée, commentée, corrigée même, car en matière d'histoire on ne détient jamais toute la vérité ..... !</p> <p>En fait non une conclusion mais une invitation .....</p>	<p>Charles LECAT</p> <p>REGARDS SUR LE PASSE D'UN VILLAGE PICARD WOIGNARUE EN VIMEU</p>  <p>Editions Vague verte</p> <p>Réédition en 1991 – par les Editions La Vague Verte</p>	<p>Association des Picardisants du Ponthieu et du Vimeu</p>  <p>Moulin de Woignarue</p> <p>LEXIQUE FRANÇAIS - PICARD du VIMEU</p> <p>Charles LECAT</p> <p>1 500 mots français avec leur traduction en picard, et des tableaux de la conjugaison comparée des verbes à : Woignarue, Escarbotin et Cayeux.</p>	<p>Charles Lecat</p> <p>RÉDERIES ET PIS DZ EUTES HISTOËRES</p>  <p>la Vague verte</p> <p>« Oz érez pétète in molé d'peinne in cminchant, mais après, a iro tout seu ! ....Oz allez n'in prènde in-ne bouène panchie d'el « perler » d'nos téons ». .. Charles Lecat.</p>
--	---	--	---

Plusieurs témoignages d'habitants ont nourri les échanges. Instant singulier avec la présence inattendue de membres de la famille de Charles Lecat : un neveu, Roger (90 ans) accompagné de sa fille Catherine.

Nos remerciements tous particuliers à Mauricette DEVAUCHELLE, Françoise BRENET, Jacques DEVILLERS, Jean-Mary THOMAS, Anne MANCAUX, Thierry SELLIER, aux divers participants qui ont fait revivre avec grand intérêt la vie de Charles LECAT dont la salle des fêtes porte le nom depuis son inauguration le 22 octobre 1989.

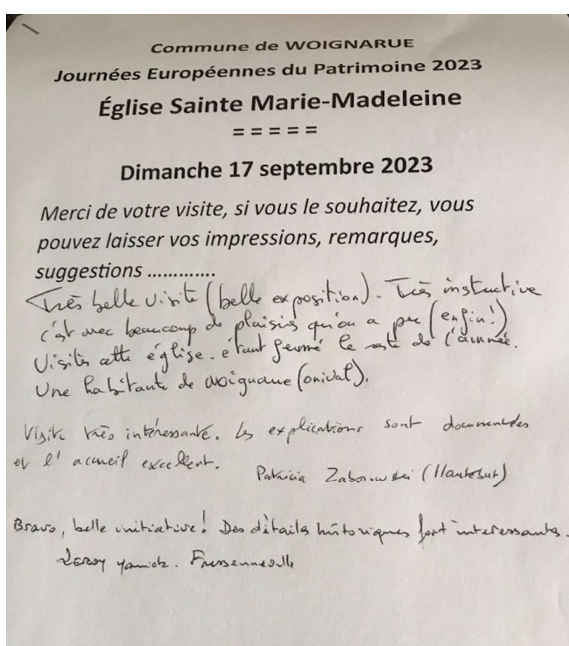


## Le dimanche 17 septembre 2023 : l'église Ste Marie-Madeleine et l'Abbé Holleville à l'honneur

Les journées du patrimoine 2022 avait pour point d'orgue la consécration des 200 ans des cloches de l'église ! Pour cette édition, la visite de l'église était proposée en appui d'un support présentant des particularités de l'église (25 points identifiés) : un peu de son histoire, son architecture (chœur, nef, sacristie), les vitraux, son mobilier.



Plusieurs panneaux retraçaient la cérémonie de réouverture du 20/11/2016, après une fermeture de + de 7 ans, un condensé des travaux réalisés, la vie de l'abbé Holleville. Ce dernier né à Cayeux/Mer, le 23/02/1866, ordonné prêtre le 31/05/1890 ; curé de Woignarue de 1900 à 1951, fondateur de la fanfare municipale en 1901 qu'il dirigea jusqu'en 1940, dernier curé à avoir résidé au presbytère (presbytère qui fut détruit en 1972 et qui laissa place au groupe scolaire actuel.



*A la grande satisfaction des organisateurs ....*



Pour prolonger l'exposition sur l'Abbé Holleville, nous avons choisi un portrait évoqué par l'Abbé Paul DENTIN de « Bourseville » dans Mémoires (2), Collégien et soldat : 1912-1919 (pp 60 à 62) ainsi qu'un extrait de « REGARDS SUR LE PASSE D'UN VILLAGE PICARD – WOIGNARUE EN VIMEU (1980) de Charles Lecat.

L'Abbé Paul Dentin écrit « Un visage rond, plutôt rouge, des cheveux bruns encore nombreux, un corps court, trapu et paraissant vigoureux, des yeux clairs et regardant droit, l'Abbé Estève Holleville était curé de Woignarue depuis 1900.

Avec la desserte d'Hautebut, sa paroisse ne comptait guère que 712 habitants. Mais il aimait beaucoup la musique, et il était le chef de la fanfare municipale. Cette fonction, assez rare dans le clergé, lui facilitait de nombreux contacts avec des hommes de tous âges et quelques adolescents.

La fanfare de Woignarue était renommée, sa bannière de velours cramoisi, entouré d'un galon doré, affichait des médailles et des croix d'honneur gagnées dans les concours et les fêtes les plus diverses.

Mon père aimait beaucoup l'Abbé Holleville et son optimisme, il retrouvait toujours avec plaisir ce compagnon du petit séminaire de Saint-Riquier. Ensemble, ils jouaient une partie de jacquet ou de dominos, tout en sirotant un verre et en échangeant leurs réflexions sur un coin du Vimeu ou sur la politique.

Ils s'offraient volontiers une prise et parlaient de la chasse, car le curé de Woignarue aimait beaucoup la chasse. Interdite au clergé, il ne la considérait pas un fruit défendu, et sans rien afficher ou proclamer, il en goûtait les plaisirs à l'occasion.

Woignarue à deux kilomètres de Bourseville, présentait pour l'abbé Holleville un certain nombre d'avantages. Situé à quelques kilomètres de son pays natal, Cayeux-sur-Mer, la bien appelée car c'était une longue plage toute bordée de cailloux au bord de la manche, que l'on exploitait pour des constructions ; Woignarue était dotée d'une gentille église de campagne et d'une population tranquille, mi-agricole et mi-ouvrière.

Son modeste presbytère, caché derrière un mur que longeait une rue peu fréquentée, était entourée d'arbustes et de quelques-uns de ces grands arbres qui entourent et limitent les pâtures. Chaque année, trois amiénois venaient au presbytère pendant les grandes vacances. Ces paroissiens de St-Pierre d'Amiens rappelaient le temps où, jeune prêtre, il était leur vicaire. On les voyait de temps en temps venir à bicyclette jusqu'à Bourseville et saluer mes parents.

Toujours l'Abbé Holleville était avec eux, et pour ne pas « s'emcheper » dans sa bicyclette de femme, il relevait sa longue soutane, et en accrochait le bas à une ouverture de bouton à hauteur de sa ceinture. Par prudence et par goût, il avançait lentement sur sa bicyclette ; à peine descendu, il rabaisait sa soutane et pouvait ainsi éviter de scandaliser. A cette époque, il suffisait de voir un prêtre à bicyclette pour juger qu'il était trop « modeste » et se demander où s'arrêterait l'évolution de l'Eglise. Car les esprits ne souhaitaient généralement pas le moindre changement dans la religion.

On aimait ce curé de Woignarue. Le voir à bicyclette, en promenade avec une femme, même accompagnée du mari et d'un grand fils, séminariste, paraissait le maximum de ce qui pouvait, à la rigueur, être permis sans offenser la dignité ecclésiastique ».

Dans son ouvrage REGARDS SUR LE PASSE D'UN VILLAGE PICARD – WOIGNARUE EN VIMEU, Charles Lecat écrit « et puis aussi et surtout dire que ce dernier, qui avait des connaissances médicales certaines, rendit bien des services à une époque où il n'y avait ni « Sécurité Sociale », ni voitures automobiles, où les médecins étaient peu nombreux et où il y avait par contre beaucoup de pauvres. Dans bien des foyers, on n'appelait le docteur que lorsqu'on était bien mal en point, et ce dernier d'ailleurs, qui se déplaçait en voiture à cheval, venait parfois plusieurs jours après l'appel.

Chaque jour, l'abbé Holleville faisait sa « tournée de malades » dans le village.

Presque toutes les familles faisaient appel à lui. Il donnait toujours des conseils judicieux (et gratuits certes) et jugeait lui-même s'il était nécessaire de faire venir le médecin ..... Qui n'a pas recours à ses services et à son dévouement“...

Et pour conclure ici, merci à Gérard MAISON pour nous avoir fourni le matériel de cette exposition, pour nous faire partager ses connaissances sur le Patrimoine local ; merci également à Alain LEJEUNE pour sa présence à l'occasion de cette Journée du dimanche 17 septembre.

Merci à Marina et Marie-Paule pour la préparation de l'église, à ADI80 pour le nettoyage du clocher, aux membres de la commission Communication – Vie locale et citoyenne, à Madame Le Maire, à Laurent en mairie pour son précieux concours, aux participants de ces deux journées dédiées au patrimoine local; sans oublier toutes les personnes rencontrées en vue de recueillir des informations sur Monsieur Charles LECAT et l'Abbé HOLLEVILLE.

Bertrand Alix – 4<sup>ème</sup> Adjoint



## La Vie des associations

### L'harmonie municipale en concert à Blacourt (60) lors de ces mêmes journées du Patrimoine

Les journées du patrimoine ont donné l'occasion à l'harmonie municipale de se produire en l'église de Blacourt (60), le samedi 16 septembre – 20 heures ; et de laisser apprécier son savoir-faire lors d'un concert de musiques françaises et internationales.....



### APE Assemblée générale du 19 septembre 2023

#### 1. Introduction :

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Élèves s'est déroulée le mardi 19 septembre 2023, avec la participation des directrices d'école : Mme Masson pour Woignarue et Mme Flon pour Bourseville ; Madame la mairesse de Woignarue et Monsieur le maire de Bourseville étaient aussi présents, ainsi que les membres de l'association et quelques parents d'élèves des deux écoles. La présidente Mme Léger Gaëlle ouvre l'assemblée.

#### 2. Rapport moral :

L'association a pour but d'organiser des événements pour les élèves en dehors du temps scolaire et de participer humainement et financièrement aux activités scolaires. Nous sommes également les interlocuteurs entre les parents d'élèves, les enseignants et les mairies, si nécessaire.

Cette année est particulière avec la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre l'école de Woignarue et celle de Bourseville. Nous remercions les acteurs de sa création, qui ont pu mener ce projet à bien rapidement afin de préserver nos écoles.

Nous aimerions donc rassembler les parents d'élèves des deux communes, comme le sont nos enfants maintenant, pour travailler et s'amuser ensemble pour cette nouvelle année scolaire.

Le bilan des événements de l'année 2022-2023 a été fait.

Nous avons réussi à apporter de joyeux et bons moments aux enfants et à organiser des événements qui nous permettent de financer les projets de l'association :

Le défilé **d'Halloween** (octobre),

La **soirée Beaujolais** (novembre) qui a encore été une réussite Merci !

Le père **Noël** a pu venir faire la distribution des cadeaux et friandises (décembre),

Les places de **cinéma** offertes par les parents d'élèves avec la participation de la mairie pour le transport en bus (janvier),

Les **grilles de Pâques** vendues par les enfants (avril) Excellente participation Merci !

La **chasse aux œufs de Pâques** (avril)

La **vente de muguet** qui a battu son plein encore cette année (mai) Merci ! La **fête de l'école et sa kermesse** le 16 juin : les parents d'élèves ont offert des calculatrices et bons-cadeaux aux élèves quittant l'école primaire pour le collège.

**Buvette** le 13 juillet après le défilé.

Le comité des fêtes et toutes les associations ont pu participer **aux jeux du 14 juillet** au stade.

La **soirée moules frites** le 22 juillet : une première réussie Merci !

**Buvette** lors de la fête locale.

Nous voudrions remercier toutes celles et tous ceux qui nous aident de quelque manière ou quelque moyen que ce soit tout au long de l'année ou ponctuellement :

- Mme Mallet, les conseillers et les employés de mairie, toujours réactifs et disponibles,
- Mmes les enseignantes et l'équipe scolaire pour votre écoute et pour les projets communs,
- Les associations de Woignarue et le comité des fêtes pour l'aide matérielle et les conseils donnés,
- Les prestataires avec qui nous travaillons régulièrement pour nos manifestations,
- Les commerçants et artisans qui ont donné des lots pour les enveloppes de la kermesse,
- Mme Moreel Mélanie (Les pâtisseries de Fraisou) qui a offert les gâteaux à nos enfants lors de la fête de l'école,
- M. Lecomte Alexandre qui nous a gentiment prêté ses jeux en bois pour la kermesse et surtout, qui en a offert deux à l'association,
- M. Tavernier Philippe qui avait déjà participé à la brocante en 2022 et qui a fait de la soirée moules frites une réussite gustative,
- Les jeunes mariés de l'été 2023 : M.et Mme Morchain et M.et Mme Tavernier, pour nous avoir fait don de leur quête de mariage. Merci et Félicitations aux mariés !
- Tous les enfants et parents venus participer aux activités : on adore voir les yeux des enfants briller et les entendre rire aux éclats,
- Toutes les personnes qui sont venues à nos événements et soirées : les habitués et les nouveaux, n'hésitez pas à nous faire des retours, positifs ou négatifs,
- Les parents, grands-parents et familles bénévoles spontanément lors de nos activités pour le triage de bonbons, le débarrassage, le barbecue, l'animation de stands, les gâteaux, le bar, la vaisselle, etc.. Toute participation nous aide et nous fait vraiment plaisir.
- Les membres de cette année 2022/2023 et leur famille ainsi que les membres qui étaient présents à la transition entre le bureau précédent et celui-ci.

### 3. Bilan financier :

Le bilan financier a été établi le 17 septembre 2023. Nous remercions la mairie pour leur subvention. Et nous avons versé un don de 600€ à la coopérative scolaire de Woignarue.

Nous comptons à ce jour :

**6 286,40 €** sur le compte courant y compris la subvention de 700 € par la commune ;

**100,96 €** livret A.

**530,30 €** en caisse ; Ce qui nous fait un total de 6 917,66 €.

### 4. Composition du bureau :

Lors de cette assemblée générale, nous avons proposé aux personnes présentes de rejoindre notre association en tant que membre.

M. Pion Stevens s'est proposé en tant que vice-président.

Un vote a donc été organisé, il a été élu à l'unanimité.

Voici le nouveau bureau :

Léger Gaëlle : présidente

Pion Stevens : vice-président

Toulet Lucille : trésorière

Hamiot Cécilia : secrétaire.

Monsieur Cannehan François ne peut plus faire partie des membres de l'association car son enfant n'est plus scolarisé ici.

Les autres membres actifs de l'association sont :

- Hermans Émilie

- Devismes Marie

- Ternisien Amandine.

- Mortier Pierre-Maurice

- Mortier Angèle.

Nous comptons à ce jour 9 membres actifs, y compris le bureau.

La plupart des conjoint (e.s), les grands-parents et membres de la famille se joignent souvent à nous pour donner un coup de main ; ainsi que les employés municipaux, la mairie, le conseil municipal, l'équipe scolaire, les autres associations et nous les en remercions vivement.

Cette arrivée de nouveaux membres s'accorde avec les statuts actuels de l'association car les nouveaux membres ont des enfants scolarisés à l'école de Woignarue. Nous allons modifier et voter de nouveaux statuts ainsi qu'un nouveau nom d'association afin de pouvoir rassembler officiellement les parents des écoles des deux communes.

Venez-vous renseigner et communiquer avec nous via la page Facebook APE Woignarue.

### 5. Évènements à venir :

Pour cette nouvelle année tous les événements habituels sont de retour : Halloween, la soirée Beaujolais, la participation pour l'illumination du sapin de Noël de la commune, le goûter de Noël, la sortie cinéma, Mardi gras, la grille de Pâques, la chasse aux œufs de Pâques, la vente de muguet, les jeux et la buvette du 14 juillet, la kermesse de l'école, la soirée moules frites.

Et de nouveaux cette année : une bourse aux jouets, une rando casse-croûte.

Le calendrier de nos événements sera disponible au tableau d'affichage de l'école ainsi que sur le groupe Facebook et l'APE Woignarue et dans le bulletin municipal.

## 6. Conclusion :

Nous comptons sur chacun d'entre nous pour faire vivre ces événements et éventuellement donner un peu de votre temps, de votre énergie et bonne humeur. Nos enfants n'en seront que plus heureux !

Si vous êtes intéressé.e.s et motivé.e.s à participer à nos activités et à faire vivre notre association, donc à apporter du bonheur à nos/vos enfants, n'hésitez pas !

La présidente Mme Léger Gaëlle



## CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

2023-2024

### - OCTOBRE :

- samedi 28 : défilé HALLOWEEN rendez-vous à 14h30 devant la salle de la cantine.

### - NOVEMBRE :

- dimanche 5 : bourse aux jouets (nouveau).
- samedi 18 : soirée Beaujolais (camembert au barbecue).

### - DÉCEMBRE :

- sortie cinéma écoles WOIGNARUE ET BOURSEVILLE.
- 8 illumination du sapin de Noël de la commune ( buvette vin chaud + crêpes et gaufres).
- 22 goûter de Noël .

### - FÉVRIER :

- samedi 17 : mardi gras à la salle des fêtes séance de maquillages – goûter offert.

### - MARS :

- dimanche 24 : rando casse – croûte.

### - AVRIL :

- samedi 13 : chasse aux œufs de Pâques.

### - MAI :

- 1<sup>er</sup> : vente du muguet sur la place du village + Bourseville.

### - JUIN :

- vendredi 28 juin : Kermesse à l'école de Woignarue.

### - JUILLET :

- dimanche 14 : après-midi jeux au stade organisé par le comité des fêtes + buvette + gaufres.
- samedi 27 : soirée moules frites.

### - AOÛT :

**C'EST LES VACANCES POUR NOUS :)**

On se retrouve à la rentrée. Merci par avance aux familles qui nous soutiennent lors de ces événements. Et pour celles que l'on n' a pas encore rencontrées, nous serons ravis de vous accueillir.

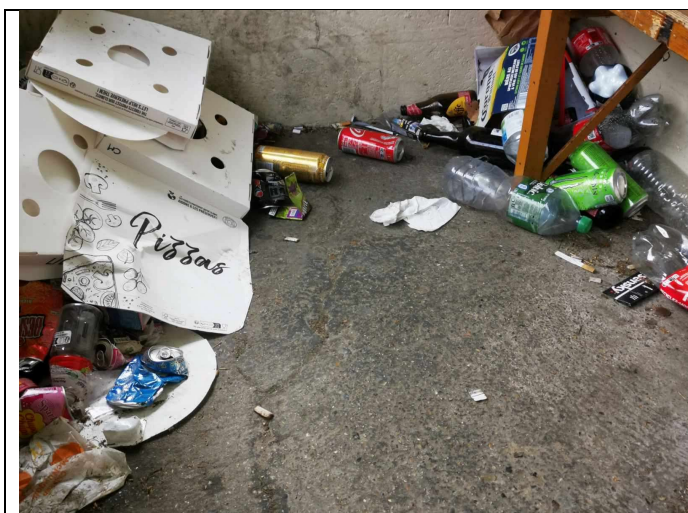
## BATTUE AUX RENARDS

La société de chasse communale de plaine et de gibier d'eau de WOIGNARUE a organisé le samedi 23 septembre 2023 une battue aux renards dans le marais. Environ 20 chasseurs de la commune et des communes environnantes étaient présents. Deux renards ont été prélevés lors de la matinée.

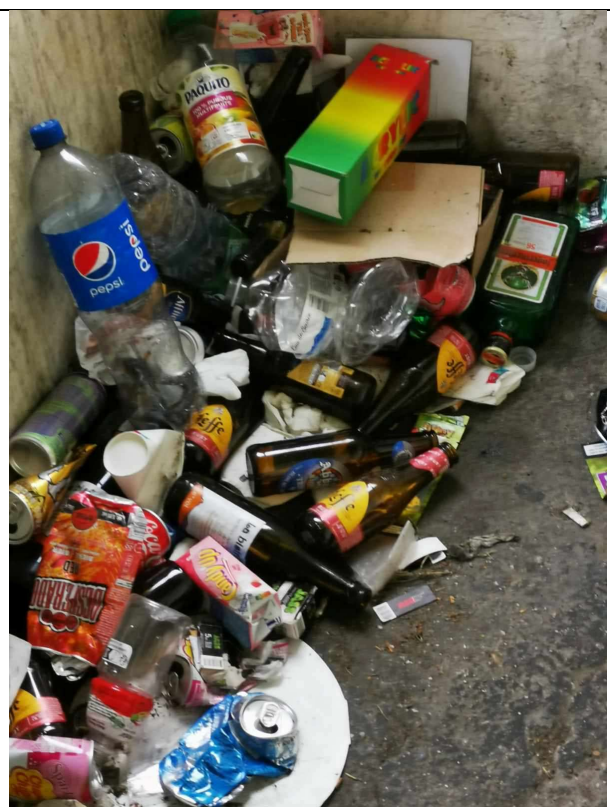


Une autre battue a eu lieu le samedi 7 octobre 2023 ; sans prélèvement de renard(s).

## **Incivilités observées sur l'espace public, ici dans un abri au terrain de football**



Sans tomber dans l'amalgame, l'on peut indiquer que les incivilités sont un problème croissant dans les espaces publics communaux ; par ailleurs elles impactent de plus en plus le quotidien des concitoyens. Un comportement citoyen individuel en est le meilleur rempart.....





Dans le cadre du recensement de la population 2024 à compter du 18 janvier, la commune de Woignarue recherche deux agents recenseurs pour un mois. Renseignements et dépôt des candidatures en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.



 **Recensement**  
de la population 2024

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



Le recensement démarre le 18 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.

## A L'AGENDA DES ASSOCIATIONS



**HAPPY  
HALLOWEEN**

Défilé des petits monstres

**28 OCTOBRE**

à 14h30 devant la salle de la cantine  
Un goûter vous sera offert après avoir  
défilé tous les fantômes du village.



Organisé par l'association des parents  
d'élèves de Woignarue.



**BOURSE  
AUX JOUETS**

L'association des Parents d'élèves de  
Woignarue organise le  
**Dimanche 5 novembre 2023**

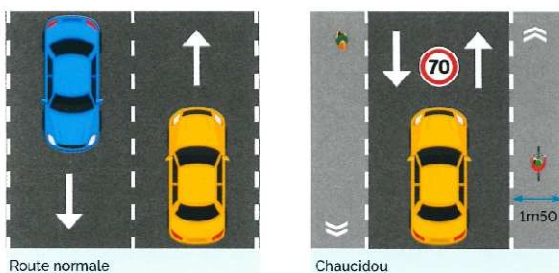
à la salle des fêtes sa Jere bourse aux jouets  
2€ le mètre

contact : 07.77.05.09.88

# Comment utiliser les chaucidou (entre Woignarue et Bourseville)

## Les chaucidou, qu'est-ce que c'est ?

Les chaucidou, contraction de chaussées à circulation douce, sont des routes composées d'une **voie centrale** pour les véhicules motorisés et de **deux bandes latérales** pour les piétons et cyclistes. Les chaucidou sont limités au maximum à **70 km/h**.



Depuis 2021, le Département a aménagé **48 km** de chaucidou sur certaines routes départementales à faible trafic (**2 000 véhicules** par jour maximum).

## Quels avantages ?

> **Une circulation sécurisée** pour les piétons et cyclistes : la distance de sécurité (1m50) est bien respectée avec les véhicules motorisés.

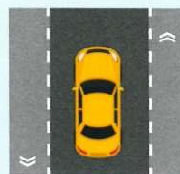
> **Un meilleur partage de la route** : les piétons et cyclistes sont prioritaires.

> **Un usage du vélo facilité** : pour les déplacements quotidiens ou pour les loisirs.



## Comment ça marche ?

**CAS 1 :**  
Un véhicule circule seul sur le chaucidou.



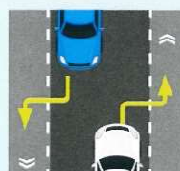
► Le véhicule circule sur la voie centrale.

**CAS 2 :**  
Un véhicule croise un ou plusieurs cyclistes ou piétons.



► Si un véhicule croise un cycliste ou un piéton, dans le même sens de circulation ou en sens inverse, il **reste sur la voie centrale**. Les cyclistes et piétons circulent sur les bandes latérales.

**CAS 3 :**  
Deux véhicules se croisent.



► Si deux véhicules se croisent, chacun se déporte sur la bande de droite, puis se repositionne sur la voie centrale une fois que l'autre véhicule est passé.

**CAS 4 :**  
Deux véhicules se croisent en présence de piétons ou cyclistes.



► Si deux véhicules se croisent en présence de piétons ou cyclistes, chaque véhicule se déporte sur la bande de droite, en restant derrière le piéton ou le cycliste et en maintenant une distance de sécurité adaptée, puis se repositionne sur la voie centrale une fois que l'autre véhicule est passé.

### À RETENIR

- Adaptez votre vitesse
- Priorité aux cyclistes et piétons
- Déportez-vous sur la droite si vous croisez un autre véhicule, et restez à distance derrière le vélo



+ d'infos et vidéo sur [somme.fr/chaucidou](http://somme.fr/chaucidou)



## DECLARATION DES ARMES

Afin d'aider certains d'entre vous n'ayant pas internet ou rencontrant des difficultés, une permanence sera effectuée à la mairie le :

**Samedi 18 NOVEMBRE 2023 de 09H00 à midi.** De ce fait, il faudra vous munir :

### Pour les chasseurs :

- Adresse mail.
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Permis de chasser
- Validation pour la saison 2022-2023
- Justificatif du domicile (impôts, EDF, eau, etc...)
- Marque du fusil, numéro du fusil, calibre, longueur du canon.

### Pour les non-chasseurs (armes héritées ou en possession)

- Adresse mail.
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).
- Justificatif du domicile (impôts, EDF, eau, etc...)
- Marque du fusil, numéro du fusil, calibre, longueur du canon.
- Nom, dates de naissance et de décès de l'ancien propriétaire.

**Aucune arme ne sera tolérée dans l'enceinte de la mairie**

Christophe DEVILLERS

# A L'AGENDA COMMUNAL

## Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918

**11 h 30** : Rassemblement des sociétés devant la salle Charles Lecat  
Défilé avec l'association UNC, l'harmonie municipale, le corps des sapeurs-pompiers  
Dépôt de gerbe à la stèle des anciens combattants et allocution du président de l'association  
Locale de l'UNC  
Dépôt de gerbes au monument aux morts, avec allocutions.

**12 h 45** : Retour Charles Lecat  
Vin d'honneur et distribution de friandises aux enfants



**13 h 15** : Repas de l'UNC à la salle de répétition  
Nota : inscription jusqu'au 6 novembre auprès de Jacques DEVILLERS au 03 22 61 03 78 ou  
Raynal DARGNIER au 06 31 87 24 62  
Le prix du repas est fixé à 36 €

**16 h 00** : conférence de l'association « De la Somme à Bellefontaine » sur le thème « ils avaient 20 ans en 1914 »

Parallèlement une exposition sera visible en la salle des fêtes le 11 novembre après-midi.

### État civil : Septembre - Octobre 2023

#### **Naissance(s) :**

Bienvenue à Emma, née le 3 octobre 2023 à Abbeville, chez Mégane CLAIRE et Geoffrey TRANCART.  
Bienvenue à Elena, née le 3 octobre 2023 à Abbeville, chez Mégane CLAIRE et Geoffrey TRANCART.  
Bienvenue à Léon, né le 11 octobre 2023 à Abbeville, chez Morgane GOUILLARD et Adrien LATRON.

#### **Mariage(s) :**

Félicitations à Madame DEPOILLY Morgane épouse FRUITIER et Monsieur FRUITIER Rémi dont le mariage civil a été célébré le samedi 9 septembre 2023 à la mairie.

#### **Décès :**

MARTIN Mireille, née THIERRY (86 ans), décédée le 2 octobre 2023 à Abbeville

Aux familles, aux proches des défunts, nous présentons nos sincères condoléances.

### Le secrétariat de mairie est à votre disposition aux horaires habituels :

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : [mairiewoignarue@orange.fr](mailto:mairiewoignarue@orange.fr)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00
<b>Mardi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Fermé
<b>Mercredi</b>	Fermé	Fermé
<b>Jeudi</b>	Fermé	Ouvert de 14h00 à 17h00
<b>Vendredi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00

### Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://www.woignarue.com>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>